View this email in your browser

Bulletin d'information - janvier / février 2023

Télécharger la version pdf

L'Association pour les Nations Unies (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les Nations Unies et leurs actions.

Chers membres et sympathisants,

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité. Nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs conférences sont ainsi prévues dans les prochains mois. Nous vous invitons à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web www.apnu.be et les réseaux sociaux.

L'équipe de l'APNU vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année! 🎉

SOMMAIRE

À LA UNE

1. Biodiversité : va-t-on arrêter l’extinction des espèces ?
2. 2023 : Année internationale du Dialogue comme gage de paix
3. L’APNU accueille un nouvel administrateur : Tanguy Struye de Swielande

INFORMATIONS THÉMATIQUES

1. Le nouvel agenda pour la paix du Secrétaire Général de l’ ONU
2. Occupation des territoires palestiniens : la Cour Internationale de Justice et le Conseil de sécurité sollicités
3. Objectifs de développement durable : visite de travail de la Reine au Bangladesh
4. Adelle Blackett et la protection des droits des travailleuses domestiques
5. Ambition climatique : un Sommet de “bon sens” du Secrétaire général
6. Perspectives optimistes pour la couche d’ozone
7. Gestion pacifique des ressources de la planète

PAROLE À APNU JEUNES

1. Droits des femmes : l’action mondiale d’ONU Femmes
2. 27 janvier, Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l’Holocauste
3. 11 février, Journée internationale des femmes et des filles de science

ÉVÈNEMENTS

Visite du Commissaire Général de l’UNRWA, Philippe Lazzarini, à Bruxelles le 21 mars

---

À LA UNE

Biodiversité : va t'on arrêter l'extinction des espèces ?

Retour sur la dernière conférence APNU / UNRIC

Article en ligne

8 février 2023, l'APNU et le Centre régional d'information des Nations Unies (UNRIC) ont tenu une importante conférence au Résidence Palace à Bruxelles sur les « résultats de la COP15 », la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Des représentants de l'ONU et de la société civile ont fait le point sur le déclin préoccupant de la biodiversité et ses causes, et présenté les principales décisions prises lors de la COP15, qui constituent de réelles avancées pour renverser la tendance, comme la protection de 30% de la planète d'ici 2030. Reste à les mettre en œuvre, ce qui est un réel défi.

Biodiversité en péril

Alors que la planète doit faire face à une triple crise: changement climatique, pollution et perte de la biodiversité, cette dernière est la moins médiatisée. Pourtant, le déclin de la nature dû à l'activité humaine est réel et « remet en cause notre façon d'exister. (…) Notre mode de production et de consommation (non durables) fait que les écosystèmes disparaissent, sont dégradés et sont fragmentés. », a indiqué Thierry Lucas, Coordinateur biodiversité pour l'Europe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, alors que la biodiversité est indispensable au maintien d'écosystèmes sains, essentiels pour atteindre les Objectifs de développement durable et limiter le réchauffement de la planète.

Aujourd'hui, **en Europe, ce sont 50% des espèces de mammifères et un tiers des oiseaux, des poissons, des reptiles et des plantes qui sont menacés de disparition alors que les insectes, en particulier volants, essentiels à la pollinisation, sont de plus en plus rares**.

L'empreinte écologique de la Belgique est 8,5 fois supérieure à sa propre biocapacité. Pour enrayer et inverser la perte de la biodiversité, « on ne peut pas uniquement protéger et restaurer les écosystèmes. Il faut également s'attaquer à l'empreinte de notre consommation et de notre production », a indiqué Laurence Drèze, responsable des politiques pour la biodiversité au WWF-Belgique.

Le futur est entre nos mains

Les intervenants se sont toutefois voulu optimistes et ont présenté les voies pour atteindre la Vision 2050 pour la biodiversité, vision selon laquelle « **d'ici à 2050, la diversité biologique serait valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse** », a souligné Thierry Lucas.

En évoquant le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté à la COP15, Laurence Drèze a déclaré que « c'est un signal d'espoir pour les générations présentes et futures, et **un signe de ralliement clair de toute la société qui donne une direction aux gouvernements, aux entreprises et à la société civile pour mettre en œuvre les objectifs de cet accord**. Nous avons les clés en main pour commencer dès maintenant », a-t-elle conclu.

Avec une centaine de participants, la conférence a été un réel succès. Le débat qui a suivi a été des plus animé avec des questions portant notamment sur l'ampleur et la rapidité de la crise actuelle en comparaison des précédentes extinctions, sur la nécessité de reconnaître le crime d'écocide et sur la façon de définir ce qu'est une zone protégée. Les participants ont également insisté sur la nécessité de rendre l'information plus accessible au grand public. A cet égard de nombreuses références et documents existent comme indiqué ci-dessous.

Pour en savoir plus

- Pourquoi la biodiversité est importante ?
- COP15 : un accord « historique »
- COP15 biodiversité : ce qu'il faut savoir
- La Convention sur la diversité biologique, traité international pour un avenir durable

2023 : Année internationale du Dialogue comme gage de paix

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2023 « Année internationale du Dialogue comme gage de paix ».Face à la multiplication des crises et des menaces - guerre en Ukraine, réflexes hégémoniques et nationalistes, changement climatique, catastrophes naturelles, atteintes à la biodiversité - , il est en effet urgent de relancer la coopération internationale et d'en faire valoir les acquis.

Plutôt que de retomber dans les travers de l'Histoire, il est indispensable que tous les acteurs - organisations multilatérales, gouvernements et citoyens - se mobilisent pour restaurer la confiance, le dialogue, et le recours à la négociation, pour la paix, les droits de l'homme et la protection des biens communs et de la planète.

L'ONU s'est construite sur ces objectifs. C'est dans cet esprit que l'APNU poursuivra en 2023 son travail d'information, de sensibilisation et de mobilisation.

Les priorités du Secrétaire général des Nations Unies pour 2023 : droits de l'homme, droit à la paix, développement durable et le climat, diversité et droits culturels, égalité des genres.

Le 6 février, le Secrétaire général des Nations Unies a présenté devant l'Assemblée générale ses priorités pour l'année 2023. Faisant une analyse très dure de la situation internationale - « l'humanité n'a jamais été aussi près de son heure la plus sombre, même pendant la guerre froide » - le Secrétaire général a dénoncé l'absence de vision stratégique, de réflexion et d'engagement à long terme des dirigeants politiques et des décideurs économiques. « L'heure n'est pas aux petites retouches, mais à la transformation » a-t-il souligné. Pour cela, priorité doit être donnée, selon le Secrétaire général, à des actions décisives et transformatrices en matière de droits de l'homme, de droit à la paix, de climat et de

développement durable, de promotion de la diversité et d'égalité des genres.

L'APNU accueille un nouvel administrateur : Tanguy Struye de Swielande

Tanguy Struye de Swielande, Docteur en sciences politiques, est professeur en relations internationales à l'UCLouvain et chercheur associé à l'Institut Egmont, au Conseil québécois d'études géopolitiques, et Institut de Relations Internationales et Stratégiques - Observatoire Indo-Pacifique (IRIS). Il est spécialisé dans la géopolitique, la géoéconomie et la politique étrangère et de défense des grandes puissances (Etats-Unis, Russie et Chine), la région Indo-Pacifique, l'analyse de la prise de décision, la prospective et l'impact des nouvelles technologies sur l'ordre mondial. Les recherches qu'il mène depuis 20 ans sur les grandes puissances et en particulier sur le triangle US-Russie-Chine lui ont permis de comprendre comment éviter que ces relations continuent à se détériorer et le rôle que la diplomatie et la coopération peuvent jouer.

Vous trouverez sous ce lien ses dernières réflexions sur la guerre en Ukraine : Tanguy Struye de Swielande, Ukraine-A-devils-advocate-view, Commentary, n°90, December 2022.

Dans cette étude, présentée à l'Institut Egmont, Tanguy Struye relève 4 points essentiels pour comprendre la crise Ukraine/Russie à laquelle nous sommes confrontés. Il insiste notamment sur la nécessité pour la diplomatie européenne de se réinventer. Il propose un nombre de scénarios possibles pour le futur, mais souligne que les conditions (géo)politiques de leur réalisation ne sont pas réunies pour le moment. L'avenir du conflit reste en effet incertain. Quand un conflit commence, on sait où et quand il commence, on ne sait jamais comment il va terminer, cela devient incontrôlable ».

Informations thématiques

Le nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général de l' ONU

Dans ses remarques consacrées au multilatéralisme prononcées devant le Conseil de sécurité le 14 décembre 2022, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a présenté quelques unes des idées qu'il développera dans le **Nouvel Agenda pour la Paix**, qu'il soumettra aux Etats membres dans le courant de 2023.

La société civile a été invitée à faire des suggestions pour la rédaction de cet Agenda. La version en anglais de ce texte a été transmise à l'ONU au nom d'UNA Belgium.

Contribution de la société civile : Association pour les Nations Unies Belgique (UNA Belgium)

L'ONU a invité la société civile à faire part de suggestions et idées en vue de contribuer à l'élaboration d'un nouvel agenda pour la paix. Des propositions intéressantes ont déjà été avancées à cet égard, qui visent à relancer et renforcer la pertinence et l'efficacité des organes et des processus décisionnels des Nations Unies.

Toutefois, nous avons également besoin d'une refonte majeure de la manière dont les États membres conçoivent leurs engagements vis-à-vis de la Charte des Nations Unies, du multilatéralisme et de la coopération internationale. C'est, à notre avis, une condition préalable à toute amélioration à long terme, non seulement de la capacité du monde à prévenir les guerres et à rétablir une paix durable, mais, plus généralement, à renforcer la capacité du système multilatéral des Nations Unies à fonctionner adéquatement.

Il faut constater que l'écart est profond entre, d'une part, le soutien déclaré des États membres à l'ONU et au multilatéralisme et, d'autre part, l'absence de considération dont ils font preuve en pratique à l'égard de l'organisation, ainsi que la faible priorité et les moyens insuffisants que ces mêmes Etats réservent à la mise en oeuvre de leurs engagements multilatéraux.

Les violations flagrantes des obligations de la Charte en sont un bon exemple, mais les atermoiements en matière de prévention des conflits, d'opération de paix, de droits de l'homme, de développement durable et de politique du climat sapent tout autant l'objectif fondamental que constitue la coopération internationale sous l'égide des Nations Unies.

Il serait donc souhaitable que l'ONU et ses États membres analysent en profondeur les causes et conséquences de cette discordance, qu'ils traitent de cette faille fondamentale et fassent des recommandations pour remédier à cette situation dans le Nouvel Agenda pour la Paix.

La responsabilité principale incombe bien entendu aux gouvernements, non seulement de façonner les décisions des Nations Unies, mais aussi de mettre leurs politiques nationales en conformité avec les accords qu'ils ont conclus.

Mais d'autres acteurs importants, tels que les parlements nationaux, les organisations régionales, la presse – y compris le journalisme d'investigation spécialisé -, la société civile, peuvent élargir leur rôle en informant mieux le public des raisons et conséquences des accords conclus à l'ONU, en demandant des explications aux gouvernements sur leurs scénarios de mise en oeuvre (ou l'absence de tels scénarios) et en contribuant à renforcer la compréhension générale de l'urgence des questions figurant à l'ordre du jour des Nations Unies.

Occupation des territoires palestiniens : la Cour Internationale de Justice et le Conseil de sécurité sollicités

Dans une résolution adoptée le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale de l'ONU a sollicité un avis consultatif de la Cour Internationale de Justice sur les modalités de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Le 20 février 2023, le Conseil de sécurité pour sa part a approuvé par consensus une déclaration présidentielle, en réaction à l'annonce israélienne de la légalisation de 9 implantations en Territoire palestinien et de l'autorisation de construire 10.000 nouveaux logements dans les colonies.

➡️ **Pour en savoir plus, consultez l'**article complet **(Bénédicte Frankinet, administrateur APNU)**

Objectifs de développement durable : visite de travail de la Reine au Bangladesh

SM la Reine est l'un des Défenseurs des Objectifs de Développement durable des Nations Unies nommés par le Secrétaire général. C'est dans le cadre de cette mission qu'elle a effectué une visite au Bangladesh du 6 au 8 février dernier. Cette visite avait pour thèmes le travail décent, l'éducation des filles et l'émancipation économique des femmes, ainsi que la lutte contre les violences intrafamiliales. La Reine pu prendre connaissance de l'ampleur des conséquences du changement climatique, des catastrophes naturelles et de la montée du niveau de la mer ainsi que des solutions développées avec les communautés locales Elle s'est également rendue à Kutupalong, un camp de réfugiés qui accueille plus d'un million de Rohingyas, où les agences des Nations Unies sont actives en matière de protection, de santé mentale, d'éducation et de préservation de l'environnement.

Adelle Blackett et la protection des droits des travailleuses domestiques

Ce 16 février 2023 : l'UCLouvain a décerné à Adelle Blackett le titre de Docteure honoris causa. À cette occasion, l'UCL et l'OIT ont organisé une conférence « On transnational labour law ». Retour sur cet évènement par Emmanuel Klimis, administrateur APNU.

Le 16 février dernier, l'UCLouvain remettait les insignes de docteure honoris causa à la Prof. Adelle Blackett, en présence de Lieve Verboven , directrice du Bureau de l' OIT pour l'Union européenne et les pays du Benelux , ce qui nous offre l'occasion de souligner dans ce bulletin le rôle pionnier joué par cette enseignante canadienne dans la promotion des droits humains des personnes les plus vulnérables.

Adelle Blackett enseigne le droit à l'université McGill de Montréal, avec une spécialisation en droit du travail et un intérêt particulier à la fois pour les règlementations commerciales et pour les études de développement, en particulier la question de l'esclavage et la critical race theory. Experte pour l'Organisation internationale du travail (OIT), Adelle Blackett porte une attention spécifique au travail invisible, et ses recherches autant que son travail à l'OIT portent notamment sur le travail domestique, et sur l'élaboration de normes pour un travail décent de ces travailleurs et travailleuses parmi les plus vulnérables.

Le travail informel constitue la majorité du travail réalisé, en particulier dans les pays du Sud global, et ce sont en particulier les femmes et les personnes d'origine étrangère qui y sont les plus actives. Les mouvements féministes et antiracistes sont donc de précieuses sources d'inspiration pour une réflexion de ce type. Sans illusion sur la possibilité, ni même la nécessité, de rendre formel ce travail informel, il s'agit au contraire de montrer que même le travail le plus informel peut, et doit, faire l'objet de mécanismes de protection sociale permettant d'assurer un travail digne à toutes et tous.

L'expérience belge bien connue des titres-services fait partie des nombreuses solutions favorisant une forme de reconnaissance des droits des travailleuses domestiques. La convention 189 de l'OIT sur le travail domestique (2011) a précisément été rédigée en se fondant sur de nombreux cas concrets, mis en place par différents pays du Nord comme du Sud global, parfois avec une grande créativité. Car Adelle Blackett insiste sur la nécessité de disposer d'un instrument de droit international ancré dans la réalité, et dont le caractère applicable des normes promues ne devrait pas être questionnable.

Le message porté par Adelle Blackett est à la fois très actuel et très en phase avec la mission même promue par les Nations unies, car son travail lie le passé et le présent, en insistant sur la transposition parfois inconsciente de normes qui émanent de l'esclavage et de la pensée coloniale ; il insiste également sur l'importance, dans une démarche touchant à la dignité, de la forme et du discours autant que du fond (ainsi, elle exclut toute référence au travail au noir) ; enfin, il promeut une reconnaissance d'autres formes de travail que celui de la production ou celui de l'intellect, et notamment dans le secteur du soin, rendu si visible à la fois dans sa nécessité et dans sa fragilité par la crise sanitaire.

À lire pour aller plus loin : l'ouvrage rédigé à l'occasion de l'adoption de la Convention 189 de l'OIT : Adelle Blackett. Everyday Transgressions. Domestic Workers' Transnational Challenge to International Labor Law. Cornell University Press, 2019, 287 pages, ISBN: 9781501715754

Ambition climatique : un Sommet de “bon sens” du Secrétaire général

Suite aux résultats mitigés de la COP 27, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, convoquera un Sommet de l’Ambition climatique en septembre 2023 à New York.

Lors d’une conférence de presse, en décembre dernier, le Secrétaire général n’a pas caché son impatience face aux tergiversations qui retardent l’adoption de mesures efficaces au niveau mondial pour éviter une augmentation de la température supérieure à 1,5 degrés. Il a critiqué également les trop nombreux effets d’annonce, ressassés sans être suivis de résultats concrets.

Il a précisé qu’il n’y aurait de place à ce Sommet “du bon sens”, qui se tiendra parallèlement à un Sommet sur les Objectifs de Développement Durable, que pour des solutions sérieuses, concrètes et nouvelles, en particulier de nouveaux engagements de la part des principaux émetteurs.

Perspectives optimistes pour la couche d’ozone

La reconstitution de la couche d’ozone est en bonne voie, selon les observations des experts qui évaluent la mise en œuvre et l’efficacité du Protocole de Montréal.

Ce Protocole, adopté en 1987 dans le cadre des Nations Unies par la communauté internationale alertée par les scientifiques, a mis fin à la production et à l'utilisation de produits chimiques – principalement des CFC utilisés dans les aérosols et les systèmes de refroidissement - ayant un effet délétère sur la couche d'ozone.

Si les politiques qui ont été mises en place dans ce cadre au niveau mondial se poursuivent, il est permis d'envisager la fin des "trous" dans la couche d'ozone, au plus tard dans une quarantaine d'années. Une réaction mondiale, scientifiquement étayée, ambitieuse, concertée et unanime, aura donc porté ses fruits.

Pour aller plus loin : UN News / Arte

Gestion pacifique des ressources de la planète
Conflits, eau et climat

Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, l'ambassadeur hongrois Csaba Korösi, a réuni le 7 février des experts et des scientifiques pour un débat informatif consacré à la gestion pacifique et coopérative des ressources en eau de la planète dont la raréfaction en divers endroits est une source potentielle de conflits. Parmi les pistes évoquées : la modernisation du droit international en matière de gestion de l'eau et des bassins hydrographiques, pour tenir également compte des avancées scientifiques, une meilleure prise en compte des écosystèmes dans la réalisation des infrastructures et une gestion de l'eau plus proactive, qui favorise la résilience plutôt que la gestion de crise.

Pour aller plus loin : UN News

La parole à APNU Jeunes !

Droits des femmes : l'action mondiale d'ONU Femmes

Créée en 2010 par l'Assemblée générale, ONU femmes a au cœur de son mandat la réalisation des droits des femmes et de leur autonomisation, qui passe par l'élimination des discriminations et de la violence, la réalisation de l'égalité des droits, et l'indépendance économique des femmes. Ces droits sont encore trop souvent remis en danger, sinon totalement bafoués comme dans l'Afghanistan des Talibans. La Commission de la condition de la femme, organe intergouvernemental où siègent les Etats membres, trace les grandes lignes de l'action d'ONU-Femmes. Cette Commission se réunit cette année du 6 au 17 mars et aura pour thème principal l'évolution technologique et l'éducation à l'ère numérique aux fins de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour mémoire le 8 mars est la journée internationale des femmes.

➡️ **Pour aller plus loin, consultez l'**article complet **(Clémentine Schumacker, APNU Jeunes)**

---

27 janvier, Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste

L'Holocauste a laissé une trace profonde sur notre société. Alors que les survivants disparaissent, les lieux et événements de mémoire jouent un rôle important pour rappeler les atrocités nazies. En 2005, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 27 janvier Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste pour informer et mettre en garde contre les idéologies de haine, les violences nées du racisme et de l'antisémitisme, les discriminations et les préjugés, pour en tirer des leçons pour l'avenir.

➡️ **Pour aller plus loin, consultez l'**article complet **(Coraline Janaer, APNU Jeunes)**

---

11 février, Journée internationale des femmes et des filles de science

Pour libérer l'immense talent encore inexploité de notre monde, qui sera nécessaire à la création du futur, il faut commencer "par remplir les salles de classe, les laboratoires et les conseils d'administration de femmes scientifiques», a déclaré le Secrétaire général de l'ONU,António Guterres. La 8e Assemblée de la Journée internationale des femmes et des filles de science, qui a eu lieu le 10 février au Siège des Nations Unies à New York, a été l'occasion de mettre en avant le rôle des expertes et des professionnelles des secteurs de la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) et de plaider pour un accès plus large et plus rapide à ces professions pour les femmes.

➡️ **Pour aller plus loin, consultez l'article complet (Edwina Seni, APNU Jeunes)**

Évènements

Visite du Commissaire Général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, à Bruxelles le 21 mars

L'UNRWA (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* ou Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) est l'**agence de l'ONU dédiée aux réfugiés palestiniens**. Suite à la guerre israélo-arabe de 1948 et à l'exode de centaines de milliers de Palestiniens vers les pays arabes voisins, l'agence fut créée en 1949 avec un mandat temporaire, renouvelé tous les 3 ans par l'Assemblée générale. Son mandat actuel expire le 30 juin 2023. En décembre 2022, **la majorité des États membres des Nations unies a voté en faveur de la prolongation du mandat** de l'Office jusqu'au 30 juin 2026.

Les réfugiés palestiniens continuent de faire partie des communautés les plus défavorisées, vivant désormais en dessous du seuil de pauvreté pour la plupart. Ils dépendent de plus en plus de l'aide

humanitaire de l'UNRWA pour leur simple survie. À Gaza, par exemple, l'Office fournit une aide alimentaire à près de 1,2 million de réfugiés, soit la moitié de la population totale. Pour eux, comme pour les autres réfugiés palestiniens de la région, l'UNRWA est une organisation particulièrement importante car elle offre des services essentiels, notamment des soins de santé a presque 2 millions de personnes a travers ses 140 cliniques, une scolarité à plus de 545,000 enfants dans ses 700 écoles, et des services d'urgence a 1,7 million de personnes affectés par les crises au Proche-Orient. .

L'UNRWA joue donc un rôle indispensable et s'efforce de maintenir la fourniture de services de base dans un contexte financier et politique extrêmement difficile. En effet l'agence fait face aujourd'hui à de nombreux défis, dont le sous-financement -devenu chronique depuis 2015- les conflits régionaux, l'inflation, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la dynamique géopolitique et l'augmentation vertigineuse des niveaux de pauvreté et de chômage parmi les réfugiés palestiniens. L'Office, qui entame l'année 2023 avec un passif financier de plus de 70 millions de dollars, invite la communauté internationale à se réengager pour lui octroyer les financements nécessaires afin de permettre aux réfugiés de Palestine de mener une vie digne. . La Belgique reste un contributeur fidèle de l'institution.

L'UNRWA ne constitue toutefois pas une solution à une situation politique non résolue et n'est pas non plus en mesure de répondre aux besoins humanitaires croissants des réfugiés palestiniens. **Seules des solutions politiques peuvent mettre un terme à ce cercle vicieux**.

Le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme cette année coïncidera avec celui de l'exode de millions de Palestiniens. En l'absence d'une solution juste et durable, beaucoup d'entre eux vivent toujours sans protection de leurs droits même les plus fondamentaux.

! Pour en parler, l'APNU aura comme invité le Commissaire Général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini qui échangera avec les étudiants de Saint-Louis, de l'ULB et de l'UCLouvain, le mardi 21 mars. **!**

Twitter Facebook Website LinkedIn

Éditeur responsable :
Christine Van Nieuwenhuyse
Vice-Présidente de l'APNU

© 2023 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.
Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.